

Compte-rendu de la réunion du Bureau et du CA du mercredi 5 septembre 2012

Présent-e-s :

- **Pour les organisations syndicales nationales :** SNABF Solidaires (Odette Scherrer), SNJ (Jacques Furlan), Solidaires Douanes (Jacky Chataignier) ; Solidaires Finances Publiques (ex-Union SNUI-Sud Trésor Solidaires) (Gérard Gourguechon et Henri Herrera) ; Union SUD Culture et médias Solidaires (Guy Korwill) ; SUD CAM (Gérard Pertué) ; SUD Pôle Emploi (Suzanne Bellet) ; SUD-Rail (Patrice Perret), SUD Santé sociaux (Jean Lallemand également Solidaires 76), SUD PTT (Catherine Souchon).
- **Pour les Solidaires locaux :** 14 Basse-Normandie (Jean-Pierre Nunès, Odile Hervieu) ; 25 Doubs (Martine Chevillard) ; 44 Loire-Atlantique (Claudine Thébaud) ; 54 Meurthe et Moselle (Jean-Louis Collinot, Michèle Clément) ; 59/62 Nord / Pas de Calais (Jeanne-Marie Miglionetti et Jean-Louis Van de Wiele) ; 91 Essonne (Pierrette Doriol et Jean Piot).

Excusés : Christiane Bruxelles (SNABF Solidaires) ; Pierre Delimauges (SNJ) ; Jean-Claude Schaeffer (54).

Du fait de la présence de quelques nouveaux camarades, la réunion commence par un tour de table pour que chacune ou chacun se présente.

Ordre du jour :

- **Analyse du contexte économique, social et syndical** depuis notre dernière réunion, c'est-à-dire depuis notre assemblée générale du 31 mai 2012 : les suites de la crise financière, particulièrement en Europe ; la poursuite de la politique menée par les Etats membres de l'Union Européenne et par la BCE ; le changement de gouvernement en France et l'arrivée d'un gouvernement PS / EELV après les élections présidentielles et les élections législatives ; les premières mesures prises par le nouveau gouvernement, particulièrement au niveau budgétaire et fiscal ; les vagues de suppressions d'emplois dans le privé et dans le public ; l'attitude des organisations syndicales dans la période. Manifestation annuelle intersyndicale des retraités fixée cette année pour le 11 octobre 2012.
- **Bilan de notre assemblée générale du 31 mai 2012 :** présence et participation ; suivi de l'ordre du jour ; enrichissements par les débats.
- **Élection du Bureau de l'UNIRS** par les membres du Conseil d'administration élus le 31 mai par l'AG.
- **Mise en application des décisions** votées par notre assemblée générale et mise au point d'un programme de travail pour l'année 2012 / 2013. Suivi et travaux sur nos quatre principaux dossiers : l'aide à l'autonomie ; le pouvoir d'achat des personnes retraitées ; une société du mieux vivre ensemble l'intergénérationnel ; notre dossier revendicatif général.
- **Demande d'audience de l'UNIRS au ministère de la Santé (courrier à Marisol Touraine)**
- **Point sur la trésorerie et la situation des adhésions.**

Analyse du contexte économique, social et syndical

En France : les suites des élections présidentielles, avec François Hollande élu (52%) devant Nicolas Sarkozy (48%), la désignation d'un nouveau Premier ministre (Jean-Marc Ayrault) en attendant les résultats des élections législatives (1^{er} tour le 10 juin, 2^e tour le 17 juin) qui donnent au PS seul la majorité à l'Assemblée nationale, la confirmation du Gouvernement Ayrault (légèrement modifié et élargi).

Le nouveau gouvernement, depuis son installation, a pris un certain nombre de mesures qu'il est

possible de regrouper en fonction des questions centrales qui étaient, et qui restent posées au pays.

Les questions centrales :

⇒ **L'emploi.** Comme tous les chefs de gouvernement depuis 1974, le nouveau Premier ministre a mis l'emploi dans ses priorités. Lors de sa Déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale le 3 juillet 2012, il a tenu à souligner qu'il « *voulait créer une politique de redressement* »

productif au service de l'emploi ». Sa politique visera « *la consolidation ou la rénovation de tous les outils qui permettront de renouer avec la croissance, la compétitivité et l'emploi* ». La « croissance » continue donc d'être une fin en soi, sans s'interroger sur la nature et les moyens de cette « croissance » : faut-il plus de gaspillages ? plus de nuisances ? plus de réponses aux besoins sociaux ? La « compétitivité », nous savons ce que ceci signifie pour les politiques actuelles, réduire le « coût du travail », c'est-à-dire réduire les salaires et les cotisations sociales payées par les employeurs, donc rendre la vie de nombreuses personnes plus difficile au quotidien et réduire les moyens de la Sécurité sociale, et aussi rendre le territoire français attractif pour les « investisseurs », les capitalistes, donc réduire les réglementations (le Droit du Travail), les taxations et les cotisations qui les concernent. Et « l'emploi » continue d'être la ritournelle des gouvernements pour les opinions publiques qui sert à toutes les sauces depuis 25 ans pour faire admettre toute réforme socialement régressive.

Depuis son installation, le nouveau gouvernement a pris quelques mesures :

- **La suppression des exonérations de cotisations sociales sur les heures supplémentaires** dans les entreprises de plus de 20 salariés, qui avaient été mises en place par la loi Tepas de 2007 devrait créer des emplois supplémentaires (les heures sup représentent l'équivalent de 400 000 emplois à temps plein sur l'année ; les 4 milliards d'euros publics dépensés chaque année pour subventionner ces heures sup permettraient aux pouvoirs publics de financer directement 200 000 emplois au SMIC).
- **La règle du non remplacement d'un fonctionnaire d'État sur deux partant à la retraite**, instaurée par Sarkozy en 2007 a supprimé 155 000 postes en 5 ans, ce qui a pesé fortement sur le « marché du travail ». Le nouveau gouvernement affiche qu'il abandonne cette « règle » et donc la fin de la « Révision générale des politiques publiques » (RGPP) : les effectifs de la Fonction publique d'État resteront globalement stables. Et, pour pouvoir créer des emplois dans quelques ministères dits « prioritaires » (Éducation nationale, Police, Gendarmerie, Justice) ... il faudra réduire les effectifs de 2,5 % dans d'autres ministères, et les dépenses de fonctionnement devront baisser de 7 %. Ce qui veut dire que les suppressions d'emplois vont se poursuivre dans les autres ministères, voire dans des conditions encore plus dures qu'au cours des cinq dernières années ! C'est notamment le cas dans les services des Finances publiques ... ce qui signifie que les fraudeurs peuvent continuer de dormir tranquilles. Il y a des choix budgétaires très éclairants : le gouvernement lève encore le pied dans la lutte contre la

criminalité financière et contre la grande fraude fiscale, probablement pour que la France soit encore plus attractive pour les capitaux mobiles sur la planète et qui cherchent à « s'investir » dans les meilleures conditions !

- **Une relance de la politique des « contrats aidés »** prévue par le gouvernement va s'engager. Une rallonge de 80 000 contrats « classiques » a déjà été votée cet été pour le second semestre 2012. En septembre, le gouvernement va lancer ses « **contrats d'avenir** », ouverts prioritairement aux jeunes des quartiers sensibles, pour une durée de trois ans, à destination, prioritairement, des administrations. Ainsi, le gouvernement continue de supprimer des emplois publics, ce qui provoque du chômage, particulièrement chez les jeunes diplômés, et recrute ensuite d'autres jeunes qu'il précarise pour trois ans dans les administrations et les services publics ! Est annoncée par ailleurs une des « promesses » du candidat Hollande, les « **contrats de génération** » (baisse des cotisations pour l'embauche d'un jeune et le maintien d'un senior dans l'emploi). Il y aura encore des effets d'aubaine pour beaucoup d'entreprises avec cette nouvelle usine à gaz annoncée.
- **L'Industrie**. Après les élections, l'industrie s'est remise à supprimer des emplois. 350 000 emplois industriels ont été perdus depuis 2007. Lors de la rentrée sociale, le gouvernement met en avant 5 priorités dont la restauration de la compétitivité (objectif apparu après les élections) économique et sociale, ce qui a permis au Medef de s'engouffrer dans la brèche pour demander baisse du coût du travail et des cotisations sociales, meilleure flexibilité... L'offensive patronale avance : on recense 84 entreprises qui suppriment 60 000 emplois, dont les 8 300 de PSA, dont Bouygues, SFR, SANOFI... L'industrie automobile reste très structurante pour de nombreuses filières en amont. Montebourg a rétabli une aide publique au secteur automobile. Le gouvernement envisage aussi des aides aux entreprises des télécoms, mais refuse des mesures contre les licenciements boursiers pourtant votées, jadis, par les sénateurs socialistes, alors que d'autres licenciements sont bien plus importants. Pour le moment, son ministère du redressement productif est surtout un ministère de la parole et de la gesticulation (PSA, etc) ... d'autant plus que, pendant le même temps, le gouvernement participe à des vagues de suppressions d'emplois dans les administrations et qu'il paraît lui-même mal placé pour dénoncer des suppressions d'emplois de la part d'acteurs privés parfois réellement soumis à la concurrence internationale, du fait notamment de dispositions commerciales libérales prises par tous

les gouvernements depuis plus de 30 ans, et quand les commandes publiques elles-mêmes favorisent parfois des producteurs « étrangers ».

⇒ **Le pouvoir d'achat.** Le pouvoir d'achat d'une majorité de la population stagne ou est en baisse depuis plusieurs années. Ceci a notamment des conséquences sur l'activité économique du pays. Le relèvement du SMIC et du minimum garanti a été décidé rapidement par le gouvernement par un décret du 29 juin 2012 qui a relevé le SMIC horaire à 9,40 euros à compter du 1^{er} juillet (soit un « coup de pouce » de +0,6% au delà de l'inflation !) et qui a porté le minimum garanti à 3,49 euros (contre 3,44 euros au 1^{er} janvier 2012). Ces ajustements ont certes été rapides, mais totalement dérisoires par rapport aux besoins des populations concernées. Cette « revalorisation » du SMIC (+ 0,6%) ne répond en rien à cette nécessité d'une amélioration du pouvoir d'achat. L'allocation de rentrée scolaire est revalorisée de 25% par rapport à la rentrée 2011/2012. L'annulation de l'augmentation de la TVA dite sociale n'augmente pas le pouvoir d'achat des familles ... mais évite de le baisser plus encore. Et il y a urgence à revaloriser sérieusement les minima sociaux.

⇒ **La Protection sociale.** La protection sociale a beaucoup souffert au cours des dernières années : chômage de masse, blocage des salaires ou faibles augmentations, exonérations de cotisations sociales, etc, ont conduit à une diminution importante des recettes sociales. Le gouvernement se trouve confronté à un dilemme, dès lors qu'il ne s'attaque pas ouvertement aux règles libérales de la concurrence « libre et non faussée » et de la primauté de la finance : les problèmes de compétitivité de l'économie française et ses ambitions de réduction des déficits publics lui imposent une vigilance accrue sur les comptes sociaux. Pendant le même temps, il lui est tout de même difficile de « tailler » dans les prestations, au moment où les dégâts causés par la crise sollicitent fortement les assurances sociales.

- **Pour l'assurance maladie**, plusieurs dossiers restent ouverts : les déserts médicaux, le plafonnement des dépassements d'honoraires, les difficultés des hôpitaux publics, le mode de rémunération des médecins de ville, etc.

- **Pour les retraites, un décret du 2 juillet 2012 fixe qu'à compter du 1^{er} novembre 2012** les assurés ayant commencé à travailler avant 20 ans pourront bénéficier d'une retraite anticipée à 60 ans si elles ont 41 années de cotisations validées, ce qui exclut des personnes ayant passé « trop » de temps en maternité ou en chômage. Pire, le nombre de trimestres validés a été déterminé par l'objectif budgétaire de n'augmenter les cotisations sociales que de 0,5%, par une hausse progressive du taux de la

cotisation d'assurance vieillesse plafonnée. Cette mesure ne règle en rien la question de la prise en compte de la pénibilité du travail, et elle ne répond pas à notre demande d'un retour aux 37,5 années de cotisations et à la retraite à 60 ans dans un contexte renforcé de chômage de masse. Par ailleurs, sont posées par certains dans la nouvelle majorité les questions de la retraite par points et du financement (plus de cotisations ? plus de CSG ?, etc).

⇒ **Les Finances publiques.** Pour 2012, le déficit public était prévu à 4,4% du PIB. L'objectif est de le supprimer en 2017 et de le ramener à 3% du PIB en 2013, sans se libérer des marchés financiers, et sans mettre en cause les contraintes décidées collectivement au niveau de l'Union européenne et au niveau de la zone euro. Cela supposerait des « économies supplémentaires » à hauteur d'au moins 1,2 point de PIB, soit 24 milliards d'euros. Un tel serrage de ceinture serait, de plus, nuisible car il entrainerait moins d'activités et plus de chômage... et l'accroissement du déficit. La réforme fiscale doit donc être d'ampleur ; ce n'est pas encore le chemin pris par le gouvernement.

Les choix budgétaires et fiscaux du gouvernement sont, et seront, des marqueurs déterminants de sa réelle volonté politique, hors des discours et des intentions proclamées.

Pour le Ministre de l'Économie et des Finances, « *ce n'est ni l'austérité, ni la rigueur. La maîtrise de la dette est la condition d'une réforme en profondeur du pays* ».

La deuxième loi de finances rectificative pour 2012 a été adoptée par le Parlement le 31 juillet 2012, puis s'est complétée de mesures ponctuelles en août :

- **alourdissement des cotisations sur des niches sociales** : le taux du forfait social passe de 8% à 20% sur les gains et rémunérations versés à partir du 1^{er} août 2012 ; le taux de la contribution patronale sur les stock-options passe de 14% à 30%, et celui de la contribution salariale, de 8% à 10% ; les prélèvements sur les « retraites chapeaux » sont doublés ; la contribution exceptionnelle sur la fortune est à payer pour les contribuables d'un patrimoine supérieur à 1,3 million d'euros.

- **fin du régime social et fiscal de faveur sur les heures sup⁹**, à compter du 1^{er} septembre 2012.

- **remise en cause du premier collectif budgétaire** pour 2012. Abrogation de la hausse de la TVA dite « sociale » de 1,6 point votée par le précédent gouvernement, abrogation de la baisse des cotisations patronales familiales qui devait être financée par la hausse de la TVA, maintien de la hausse de deux points des prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine et les produits de placement de 3,4% à 5,4% et

suppression de la franchise de 30 euros due par les bénéficiaires de l'aide médicale d'Etat.

- **gel des loyers** pour 38 agglomérations mais réalisation de seulement une partie des 150 000 logements sociaux du fait du non doublement du plafond du livret A,
- **diminution des taxes sur les carburants**, par une action sur la fiscalité, qui ne résout pas les problèmes des déplacements contraints, de l'insuffisance des transports publics, ni de l'environnement exigeant moins de voitures.
- **refus de s'affronter trop à la finance, aux riches** : report de l'engagement d'une tranche d'impôt à 75 %, de la réforme de l'ISF, de la surtaxe sur les sociétés pétrolières.

La Loi TEPA du 21 août 2007, abusivement qualifiée « loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat » (d'où le sigle TEPA) avait été prise très rapidement par le nouveau gouvernement Sarkozy – Fillon et avait caractérisé dès le départ la politique qui allait être menée pendant cinq ans. C'est cette loi qui avait défiscalisé les heures supplémentaires (ce qui vient d'être supprimé par Hollande – Ayrault), avait allégé fortement les droits de succession et facilité les donations, avait aménagé l'impôt de solidarité sur la fortune, avait abaissé le bouclier fiscal à 50% à partir de 2008 (contre 60% précédemment). On peut dire qu'elle avait essentiellement représenté un coût budgétaire important et au profit d'une minorité privilégiée. Aujourd'hui, les mesures prises « dans les cent jours » par le nouveau gouvernement, si elles vont en général dans le bon sens, sont loin d'avoir l'ampleur de ce qui avait été fait en été 2007.

Les mesures fiscales prises par le Gouvernement : le gouvernement de Jean-Marc Ayrault est en partie revenu sur la très forte baisse de l'impôt de solidarité sur la fortune décidée en 2011 par Sarkozy en contrepartie du changement du bouclier fiscal. La fiscalité des successions a été durcie et les prélèvements sociaux sur les revenus de l'épargne sont augmentés de deux points et passent à 15,5%. Pour autant, les mesures adoptées n'ont pas changé radicalement la structure et le niveau de la fiscalité. La progressivité effective de l'impôt sur le revenu est toujours compromise par les dégrèvements et exonérations multiples. L'impôt sur la détention de patrimoine résulte toujours essentiellement de l'existence de la taxe sur le foncier bâti.

Le probable nouvel abaissement des prévisions de croissance représente la reconnaissance d'une réalité, mais n'agit pas sur les causes, l'austérité, la réduction des dépenses, les cadeaux aux riches et n'offre pas de perspective, par exemple en créant des emplois permettant de répondre aux besoins sociaux.

⇒ **Le dialogue social**. Le nouveau Président de la République, lors de sa campagne électorale, puis le nouveau Premier ministre, notamment lors de sa Déclaration de politique générale, ont souvent mis en avant leur volonté de restaurer un « dialogue social ». Ceci a été particulièrement médiatisé et valorisé par la **Grande Conférence sociale, organisée les 9 et 10 juillet 2012**, concertation pour mener des travaux sur les perspectives d'une nouvelle étape de décentralisation. Elle a commencé avec F. Hollande et le Premier Ministre, au CESE, elle n'a pas représenté l'ouverture promise puisque Solidaires n'a été invitée qu'à la plénière et qu'à 1 des 7 colloques. Le Premier ministre a présenté la future « feuille de route sociale » des partenaires sociaux et du gouvernement pour les 18 prochains mois et bien rappelé qu'il n'était pas question, pendant ce mandat de 5 ans, d'aller au delà des 60 mesures promises par le candidat Hollande.

- **Renforcer le dialogue social** : le dialogue social sera inscrit dans la Constitution, au terme d'une large concertation, afin « d'accroître la reconnaissance des partenaires sociaux et de la démocratie sociale ». Il estime que « la force du dialogue social, c'est aussi celle que les partenaires sociaux se donnent eux-mêmes par leur capacité à négocier. Pour cela, leur légitimité doit être claire et renforcée par des règles de représentativité bien établies ». Au 2^e semestre 2013, un bilan de la réforme de la représentativité syndicale sera établi pour voir si des ajustements sont nécessaires.
- **L'emploi comme priorité** : c'était une des sept « tables rondes » de la Conférence sociale. Des chantiers « prioritaires » : favoriser l'insertion professionnelle des jeunes peu qualifiés (les « emplois d'avenir »). Le contrat de génération, pour l'emploi des jeunes et pour maintenir les seniors dans l'emploi. Réfléchir à une meilleure sécurisation de l'emploi.
 - o **former pour sécuriser** les parcours professionnels.
 - o **assurer une juste rémunération du travail.**
 - o **égalité professionnelle et qualité de vie au travail.**
 - o **le financement de la protection sociale** fera l'objet d'une réforme législative en 2013 : assurer l'avenir du modèle social français tout en améliorant la compétitivité des entreprises. Un rapport sera remis au Premier ministre au 1^{er} trimestre 2013. Pour les retraites, le COR présentera un état des lieux du système actuel fin 2012 ; une commission formulera des propositions début 2013
 - o **dans la Fonction publique** : des concertations et des négociations dans les neuf prochains mois. La fin de la RGPP ? Elle sera « auditée » par trois corps d'inspection et leur bilan sera examiné au sein d'un nouvel

espace de concertation pour mener des travaux sur les perspectives d'une nouvelle étape de décentralisation. Mais dans l'attente, l'objectif reste une réduction globale de 2,5% des effectifs.

- **Les choix au niveau de l'Union Européenne.**

Les reculs démocratiques s'accroissent au niveau européen et dans chacun des États membres :

- **Le Six-Pack** est venu renforcer les sanctions applicables en cas de non respect des critères de Maastricht.
- **Le Mécanisme Européen de Stabilité (MES)** permet au Ministre des Finances d'engager des milliards d'aide sans accord préalable du Parlement français.
- **Le Pacte Budgétaire (TSCG)** oblige les États à l'adoption d'une règle d'or censée rassurer les marchés financiers.
- **Et le Two-Pack, en cours d'élaboration,** prévoit l'obligation de transmettre les projets de lois de finances à la Commission européenne. Tous ces textes ont été élaborés sans la participation des parlementaires français.

Le nouveau Président de la République, malgré ses quelques discours, paraît bien avoir rapidement cédé face aux exigences des marchés financiers, exprimées le plus souvent par les chefs des gouvernements les plus à droite des États membres. La promesse du candidat Hollande de renégocier le traité européen interdisant un déficit budgétaire s'est transformée en demande d'un volet croissance au pacte de stabilité, qui ne change rien et laisse inacceptable ce Pacte budgétaire. Le gouvernement a l'intention de le faire voter tel que, en refusant tout débat démocratique ! Son « **exigence de croissance** » n'a guère tenu et la rigueur à l'égard des dépenses publiques dans un contexte de concurrence fiscale maintenue ne laisse pas beaucoup de marges de manœuvre.

Il y a urgence aujourd'hui à s'opposer au Pacte budgétaire, à renforcer la campagne sur l'audit de la dette, dans l'objectif de la dénoncer et de refuser de la payer.

Attac lance une campagne pour rouvrir le débat européen et pour dire NON au Pacte budgétaire. François Hollande engage le pays dans une réduction à marche forcée du déficit public, visant 3% du PIB dès 2013 et le déficit « zéro » en 2017. Ce déficit « zéro » dépasse même l'objectif n°1 du Pacte budgétaire, le nouveau traité négocié par Sarkozy et Merkel, qui impose « seulement » aux États membres de la zone euro un déficit structurel maximal de 0,5% du PIB.. Ca veut dire, si ceci était réellement mis en application, qu'un État ne pourrait jamais plus être en déficit (au-delà de 0,5%) même si celui-ci résultait d'investissements im-

portants dans des infrastructures ou des équipements dont la « rentabilité » ne peut se mesurer que sur une certaine période. La conséquence directe est que les investisseurs publics potentiels ne pourront plus investir et se lancer dans des grands travaux. A terme, toutes les opérations de grands travaux seront réservées aux principaux opérateurs privés, qui les feront selon leurs critères et pour leur rentabilité financière. Lors de sa campagne électorale, François Hollande avait promis de rompre avec cette logique mortifère : il précisait qu'il ne ratifierait pas le Pacte sans l'avoir renégocié de façon substantielle sur trois points : la possibilité pour la BCE de financer directement les États, la mise en place d'euro-obligations pour que les pays de la zone euro puissent emprunter solidairement, et des mesures de relance de la croissance en Europe. Mais, à l'issue du sommet européen des 28 et 29 juin, il a finalement accepté de ratifier le Pacte, sans avoir obtenu de quelconques avancées sur ses trois impératifs annoncés.

C'est bien un premier renoncement qui engage pour l'avenir. En effet, malgré quelques gesticulations du gouvernement et du Président, le Pacte budgétaire est inchangé et le « Pacte de croissance » adopté le 29 juin n'engage à rien et ne réoriente en rien l'Europe. On ne peut prendre au sérieux les 60 milliards de fonds déjà votés et programmés pour 2012/2013 et redéployés et les 60 milliards d'hypothétiques nouveaux prêts de la Banque Européenne d'Investissements au secteur privé (ça fera même pas 1% du PIB européen, c'est dire que ça ne pèsera pas lourd sur l'activité économique). Le Conseil Constitutionnel, le 9 août 2012, a autorisé la ratification du Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG) en dispensant le gouvernement de réformer la Constitution et en se contentant d'une loi organique, lui permet d'éviter le recours à une majorité des 2/3 du Parlement réuni à Versailles (Assemblée Nationale + Sénat) ou l'obligation du référendum. La démocratie en prend un nouveau coup dans l'opération, comme ceci a déjà été le cas en 2005 avec le TCE.

Le gouvernement Hollande nous refait le coup de Lionel Jospin en 1997. Pendant la campagne des élections législatives de 1997, le candidat Jospin avait annoncé vouloir modifier le Pacte de stabilité, signé à Amsterdam et considéré comme une concession faite au gouvernement allemand et aux financiers par Chirac / Juppé. Une « renégociation », menée par DSK, avait transformé le traité qui était devenu Pacte de stabilité et de croissance, mais sans limiter les principales règles, décisives, limitant

les déficits publics à 3% du PIB et les dettes publiques à 60%.

Aujourd'hui, Martine Aubry souligne « *cette décision sur le Pacte européen est une décision majeure, et si certains ne sont pas d'accord là-dessus, ça veut dire qu'ils ne sont pas d'accord avec la politique qui va être menée* ».

- ⇒ **Différentes mesures** rompent avec le passé, sans toutefois représenter un tournant radical politique et social :
- la réduction de 30% de la rémunération des ministres et du chef de l'État,
 - l'adoption d'une charte de déontologie des ministres,
 - l'annonce du départ des troupes d'Afghanistan avant la fin de l'année 2012 (en laissant des formateurs militaires),
 - l'assouplissement de la circulaire Guéant sur les étudiants étrangers ne répond pas aux demandes d'arrêts des expulsions qui conservent un quota chiffré,
 - la volonté de diminuer les contrôles d'identité au faciès attend une concrétisation et un changement de perception des personnes différentes,
 - le lancement d'un livre blanc sur la défense pour définir la stratégie de défense et les nouvelles menaces,
 - la limitation des salaires des dirigeants des entreprises publiques, mais pas ceux des filiales, une négociation sur la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle et du temps partiel,
 - une loi d'orientation de l'enseignement supérieur...

D'autres mesures, annoncées, ne vont pas dans le sens du changement :

- **La suppression des 25 milliards d'euros de déficit commercial hors énergie en cinq ans** en corrigeant les défauts des entreprises « *trop petites, mal accompagnées, ayant des difficultés de financement, pas assez aidées par les ambassades, notre diplomatie* » risque de ne déboucher que sur de nouvelles aides aux entreprises.
- **Le débat « non tranché » sur le gaz de schiste** ne peut que nous inciter à la plus grande vigilance et au maintien des actions afin de faire respecter l'interdiction de la fracturation hydraulique et de ne pas laisser faire des expérimentations tentant de se justifier par la recherche d'une technologie alternative. Le gouvernement est plus à l'écoute des entreprises exploitant le gaz que des défenseurs de l'environnement, qui savent que l'exploitation de tout le gaz disponible amènerait à dépasser très fortement le seuil fixé des émissions de gaz à effet de serre.

Le positionnement des organisations syndicales françaises dans ce contexte.

Il est à craindre que l'attentisme de la plupart des appareils syndicaux soit encore plus fort qu'avec un gouvernement de droite. Nous savons que « nous n'aurons que ce que nous serons capables d'obtenir par la lutte », mais, une fois que nous avons dit ça, il faut en convaincre réellement autour de nous, et que ceci se traduise ensuite effectivement par des mobilisations, et pas seulement par de nouveaux discours et par des profusions de mots. Le fait que ce gouvernement prenne effectivement des mesures qui « vont dans le bon sens » peut amener des travailleurs à calmer leurs exigences, notamment en comparaison avec l'ancienne majorité. Nous devons convaincre que pour « aider » le gouvernement actuel à faire reculer le patronat et les financiers, il nous faut intervenir effectivement. C'est ce qui n'a pas été fait en 1981 notamment. Il nous faut rappeler nos exigences, établir que « c'est possible », et montrer à chaque fois le niveau inacceptable des inégalités. Il nous faudra bien montrer où sont les « irresponsables », si ce qualificatif nous est attribué.

Le changement, pour Solidaires c'est :

- sortir de la griffe des financiers en France et en Europe,
- concerter avec l'ensemble des OS et des organisations de chômeurs,
- agir sur l'emploi (statut du salarié, interdire les licenciements si profit, RTT pour partager le travail, encadrer la précarité...),
- salaires (rééquilibrer le partage salaires/profits, SMIC à 1600 nets, fonction publique...),
- fiscalité (abrogation de la TVA sociale, cadeaux fiscaux, pour une fiscalité juste et redistributive...), - services publics (relocalisation, petite enfance et personnes en perte d'autonomie, suppression du timbre fiscal de 35 euros pour les démarches judiciaires...),
- retraites (dans l'immédiat, décret sur les carrières longues reprenant en compte chômage et maternité, abrogation de la décote, puis abrogation des lois depuis 1993...),
- santé (suppression des remboursements et forfaits hospitaliers, abrogation du jour de solidarité, suppression du jour de carence FP, santé au travail et conditions de travail...),
- égalité femmes / hommes, les sans papiers,
- droits des salariés (droits nouveaux des salariés, élections TPE, abrogation des lois antigreve, amnistie pour les militants sanctionnés à l'occasion des conflits sociaux)...

Les mesures limitées du gouvernement résultent de l'absence de volonté politique d'imposer un meilleur partage des richesses. L'Union syndicale Solidaires agit pour un vrai changement, pour des mesures politiques et fiscales courageuses remettant en cause

les plus riches et les détenteurs de la finance et du patrimoine.

Il n'y aura pas de véritable changement sans mobilisations sociales fortes.

Points principaux du débat :

- **contrairement à 1981, les 60 mesures annoncées par Hollande ne représentent pas un programme alternatif comme le paraissent en 1980/1981 les « 110 propositions » du candidat Mitterrand.** L'enchantement étant moindre en 2011 (moindre sur le niveau des promesses et moindre sur le ralliement des citoyens), le désenchantement sera aussi moindre qu'en 1982 / 1983, mais probablement plus rapide pour celles et ceux qui auront été ravis. Nous avons, en 2012, un gouvernement social libéral qui ne remet pas en cause la finance, et non un gouvernement social démocrate comme en 1981 qui tentait timidement de construire un rapport de forces. Cela se voit dans les mesures déjà prises, par exemple sur le SMIC (augmentation ridicule de 0,6%) et sur la retraite à 60 ans où l'objectif d'augmenter les cotisations de seulement 0,5% a fixé le nombre de personnes pouvant y prétendre. Le gouvernement cause, parle de sa méthode mais n'agit pas au regard des besoins.
- **la situation diffère aussi pour des OS.** En 1981, la quasi totalité des appareils syndicaux sont restés très longtemps particulièrement bienveillants et attentistes par rapport au nouveau gouvernement. En 2012, la CGT s'est déjà sentie obligée d'appeler à une journée d'action le 9 octobre, certes dans le cadre d'une mobilisation décidée par la fédération de la chimie de la CES. Par ailleurs, une semaine d'action dans la santé, organisée par « notre santé en danger » dont Solidaires fait partie, se prépare de façon unitaire et large début octobre. Dans ce domaine aussi, l'urgence demeure ; en effet, le gouvernement ne remet en cause aucune des mauvaises mesures des précédents gouvernements (tarification à l'acte, fermeture des maternités et hôpitaux de proximité, déremboursements programmés, etc). De nombreuses interventions de camarades du C.A. de l'UNIRS sur la **santé**, le coût des soins, les génériques et les profits dans le secteur pharmaceutique montrent combien ce sujet est sensible et important.
- **le pacte d'austérité européen n'a pas bougé**, mais F. Hollande veut le voter tel quel. Certes, il a été complété d'un « pacte de croissance » de 120 milliards d'euros, mais moins de la moitié représente des crédits nouveaux et ces ajouts étaient déjà prévus par la Commission Européenne, notamment la supervision bancaire et la taxe sur les transactions financières depuis septembre 2011 qui était bloquée par quelques pays. Le seul mérite du Président Hollande est d'avoir levé ce blocage en proposant que la taxe ne concernerait que les États volontaires.
- **le proche budget 2013** montrera vite le choix entre changement et austérité. Le gouvernement va nous faire entrer dans « le dur » de l'austérité.
- **le « dialogue social »** est la méthode de gouvernement qui avait été promise par Hollande. En la forme, c'est un peu nouveau par rapport aux gouvernements Fillon, mais nous allons vite voir les limites du « truc » dès lors qu'il n'y aura pas de marges de manœuvre.
- **la politique de Vals :** le nouveau ministre de l'Intérieur semble avoir rapidement pris le costume de ses prédécesseurs. Les opérations menées à l'égard des Roms sont désespérantes. Il est rappelé qu'après la chute du Mur de Berlin, l'Union européenne et les Etats-Unis, avec leurs idéologues libéraux, se sont précipités pour convertir rapidement « l'élite » des anciens pays « communistes » (souvent l'ancienne Nomenklatura) au capitalisme financier décomplexé. Et il n'y a pas eu de débat entre les Etats de l'Union Européenne de l'époque : entre l'approfondissement entre les Etats membres (plus de fédéralisme, plus de coordination, plus d'harmonisation, plus de politiques communes, plus de budget européen, etc) et l'élargissement aux nouveaux Etats de l'Europe de l'Est, c'est la conquête de l'Est qui a été mise en œuvre rapidement, en utilisant en plus les grandes différences entre ces nouveaux États et ceux déjà membres de l'Union européenne. Ainsi, le dumping fiscal, le dumping social, la course aux bas salaires et aux mauvaises conditions de travail ont pris de l'ampleur, pour le plus grand profit de multinationales et de grandes entreprises. Des patrons, notamment allemands, ont délocalisé vers l'Est, de grandes exploitations agricoles venant de France par exemple, ont acheté des terres agricoles par kilomètres carrés et les anciens agriculteurs polonais, bulgares ou roumains y sont maintenant ouvriers agricoles. A l'époque, la situation faite aux Roms dans leurs pays d'origine n'était pas du tout à l'ordre du jour.
- **le vote de la loi contre le harcèlement sexuel** représente un des rares aspects positifs des cent premiers jours. Le vide juridique est comblé, après un vote à l'unanimité du Parlement. Cette mesure illustre une des différences qui subsiste tout de même entre le PS et la droite : des droits sociétaux progressent et c'est une bonne chose.
- **pourtant ça bouge dans le monde :** le fort mouvement social au Canada (le printemps d'érable), le succès électoral en Grèce de l'équivalent du Front de Gauche... En France, les jeunes (l'avenir) bougent parfois, mais comment rassembler les énergies pour en faire une force ?

- **l'intersyndicale nationale des retraités** qui exclut toujours Solidaires et FSU, a décidé une journée nationale de manifestations des retraités le 11 octobre pour demander des mesures immédiates sur le pouvoir d'achat, l'aide à l'autonomie et l'accès aux soins. Dans plusieurs départements, Solidaires est invitée à préparer de façon unitaire cette journée.

A l'issue de cette discussion, le Bureau présente un projet de Communiqué de presse sur le « Bilan des cent premiers jours ». Plusieurs interventions conduisent à modifier quelques points du projet présenté. Le texte du Communiqué adopté par le

C.A. et envoyé à la presse le 5 septembre figure à la fin de ce compte-rendu de C.A. En résumé, nous comparons les cent premiers jours de Sarkozy en 2007, et les cent premiers jours de Hollande en 2012. En 2007, Sarkozy succédait à un gouvernement qui était déjà de droite, et il a opéré un braquage supplémentaire rapide plus à droite par de nombreuses mesures (dont la loi TEPA). En 2012, les mesures prises par Hollande dans ses cent premiers jours sont loin d'effacer les mesures de Sarkozy de 2007 : la conduite en France se fait toujours bien à droite.

Bilan de notre assemblée générale du 31 mai 2012

Nous avons rassemblé autant de personnes que les années précédentes, mais pas plus (environ une cinquantaine). Quelques structures nationales n'ont pu être présentes et se sont excusées, le nombre de Solidaires locaux représentés augmente.

Le tour de table a eu lieu dès le début, chacun en a profité pour parler de ses activités.

Les origines diverses et les parcours eux aussi différents de chacune et de chacun ont montré que ces diversités conduisaient finalement à des valeurs communes très fortes et à des objectifs bien partagés. Voir des personnes d'autres (anciennes) professions permet de découvrir d'autres mondes.

Une fois retraité, on voit le syndicalisme de façon différente, en portant plus l'accent sur le social, les relations, en découvrant d'autres lieux de syndicalisme. Etre « hors les murs de l'entreprise » par l'âge permet aussi une certaine « libération » et peut faciliter une ouverture au monde de chacune et de chacun d'entre nous.

Un rappel a été fait sur ces nouvelles formes d'action syndicale qui ne s'exerce plus dans le cadre d'une entreprise mais plutôt dans un nouvel espace « **hors les murs** » en vue de créer des forces capables d'irriguer et transformer ces lieux de vie souvent peu explorés par le syndicalisme :

- permettre à chaque retraité d'obtenir des moyens d'existence convenables,
- organiser un meilleur cadre de vie dans nos villes et nos quartiers afin de faciliter la convivialité et lutter contre l'isolement,
- développer des activités et des lieux de vie privilégiant les rencontres intergénérationnelles.

Élection du Bureau de l'UNIRS

Conformément à nos statuts, les membres du Bureau de l'UNIRS sont élus par les membres du Conseil d'administration, lui-même élu par l'AG. Les statuts prévoient 4 conseils par an et 8 bureaux de 3 à 15 membres, mais, dans les faits, nous avons décidé de fusionner les réunions du Bureau et les réunions du C.A. en faisant une réunion commune d'une journée tous les deux mois. Les membres du bureau échangent très fréquemment entre eux (par internet essentiellement) pour réagir rapidement, proposer des communiqués, rédiger nos documents, nos rapports et nos dossiers, préparer les C.A.

Ont élus au C.A. par l'AG du 31 mai 2012 :

Pour les structures nationales : Odette Scherrer et Christiane Bruxelles pour le SNABF Solidaires ; Jacques Furlan et Pierre Delimauges pour le SNJ ; Gérard Gourguechon et Henri Herrera pour l'Union SNUI-Sud Trésor Solidaires (maintenant Solidaires Finances Publiques) ; Franklin Etienne et Jacky Chataignier pour Solidaires Douanes ; Suzanne Bellet pour Sud Pôle Emploi / ANPE ; Gérard Pertué pour Sud Crédit Agricole ; Guy Korwill pour Sud Culture Solidaires ; Patrice Perret et Alain Vertain pour SUD-Rail ; Jean Lallemand et Marc Ossola pour Sud Santé Sociaux ; Catherine Souchon pour Sud Ptt.

Pour les structures locales : Odile Hervieu et Jean-Pierre Nunès pour 14 Basse Normandie ; Martine Chevillard et Maryse Marchand pour 25 Franche Comté ; Claudine Thébaud et Catherine Conan pour 44 Loire-Atlantique ; Jean-Louis Collinot et Jean-Claude Schaeffer pour 54 Meurthe et Moselle ; Jean-Louis Van de Wièle et Jeanne-Marie Miglionetti pour 59/62 Nord/Pas de Calais ; Jean Froquet pour 63 Auvergne ; Jean-Michel Fouquet et Jean Lallemand pour 76 Haute-Normandie ; Jean Piot et Pierrette Doriol pour 91 Essonne.

Candidat-es au bureau : Gérard Gourguechon, Patrice Perret, Gérard Pertué et Jean Piot.

Vote : les 4 sont élus à l'unanimité.

Point sur la trésorerie et la situation des adhésions

Adhésions 2012 : 45 structures adhérentes représentant 4 900 retraités-es.

Trésorerie : nous avons 6 100 € de disponible sur les comptes.

Mise en application des décisions

Lors de notre assemblée générale, plusieurs décisions ont été prises qu'il convient d'intégrer dans un programme de travail pour l'année 2012 / 2013, notamment le suivi et les travaux sur nos quatre principaux dossiers :

- l'aide à l'autonomie ;
- le pouvoir d'achat des personnes retraitées ;
- Pour un mieux Vivre Ensemble : la place des Retraités dans notre société ;
- notre dossier revendicatif général.

Aide à l'autonomie : le dossier semble terminé, nous devons le mettre à jour en permanence, le faire vivre dans Solidaires, le faire connaître et partager... Une demande d'audience à Marisol Touraine, Ministre des Affaires sociales et de la santé, n'a suscité aucune réponse à ce jour, mais rappelons que le candidat Hollande n'avait pas répondu non plus à notre courrier accompagné d'un dossier succinct sur « l'Aide à l'autonomie des personnes fragilisées ». Nous décidons donc de relancer dans les prochains jours notre demande d'audience. Nous participons aussi aux réflexions de la commission Protection Sociale de Solidaires chargée de poursuivre les réflexions sur le financement de la protection sociale.

Pouvoir d'achat des personnes retraitées : le dossier semble aussi terminé mais il faut en finaliser la présentation et le faire vivre en intégrant les évolutions, par exemple le constat des retraité-es pauvres, de ceux qui sont de plus en plus nombreux à maintenir une activité (saisonniers, précaires, etc), pour survivre ou pour conserver un lien social. Une fois mis en forme, ce document circulera aussi au sein de Solidaires et sera adressé aux autres organisations de retraités.

Pour un mieux Vivre Ensemble : la place des Retraités dans notre société :

Comment mieux vivre ensemble l'intergénérationnel ? Un défi à approfondir afin de maintenir le lien social entre générations.

Ce dossier a été présenté à l'AG du 31 mai 2012 : il avait été demandé alors à chacun de le reprendre à son compte et d'envoyer des amendements ou des expériences locales à Jean Piot, de préférence par Internet : anna-jean.piot@orange.fr

A ce jour, aucun complément n'est parvenu, est-ce l'indice que ce dossier est approuvé et complet ?

Quoi qu'il en soit, la requête perdure...

Ce dossier sera alors finalisé lors d'un prochain CA. Et sera ensuite proposé à l'examen et au débat au sein de Solidaires.

Dossier revendicatif général : les grands chapitres ont commencé à être déterminés :

- Les retraités dans la société. Pour un mieux Vivre Ensemble l'Intergénérationnel : dossier en grande partie rédigé mais à finaliser.
- Le pouvoir d'achat des retraités : dossier fait mais à compléter et actualiser (voir plus haut)
- Le logement des personnes âgées : des éléments existent, mais il faut mieux les élaborer :
 - échange d'un grand logement contre un plus petit afin de réduire le loyer...
 - conditions d'accès matérielles et financières...
 - des retraités logent des étudiants en échange d'une présence et de petites prestations.
- Fiche « Aide à l'autonomie des personnes fragilisées » pour Solidaires National document de 4 pages à finaliser pour une présentation à un futur BN, peut-être à celui de décembre.
- La santé des personnes retraitées : rien n'est fait de façon spécifique, mais nous avons déjà des éléments dans des dossiers sur lesquels nous avons travaillé. Il faut donc reprendre et structurer les éléments existants dans les dossiers déjà réalisés et y ajouter ce qui manquera.
- La perte d'autonomie des personnes âgées. Le dossier est bien prêt.
- La tutelle et la curatelle des personnes âgées : tout est à faire ou presque (un premier dossier avait été élaboré, il pourra être repris et actualisé).

Au cours de la discussion, d'autres idées de chapitres sont envisagées :

- Le retraité consommateur (le « marché » des personnes âgées ; les « retraités – cibles » dans de nombreux secteurs ; l'acte de consommer comme acte économique, etc).
- Le bénévolat (l'ambiguïté de la formule ; la concurrence que le bénévolat peut représenter par rapport au salariat ; la « place » des bénévoles dans le fonctionnement de l'économie ; le « chiffrage » du bénévolat ; etc).
- La fin de vie (le « marché » de la mort ; les obsèques ; le droit à mourir dans la dignité ; le droit au suicide ?).

Il est estimé par les camarades présents que ce sont des thèmes qui peuvent être abordés par une organisation syndicale comme Solidaires qui veut pratiquer aussi un syndicalisme citoyen. L'UNIRS va essayer de travailler sur ces différents sujets dans les prochains semestres, pour, ensuite, verser les résultats de ses travaux à Solidaires.

Développement de l'UNIRS : dans l'objectif d'offrir à chaque retraité-e adhérent de son syndicat de base une vie syndicale dans son syndicat d'origine après son départ en retraite, nous avons souhaité que chaque structure nationale organise ses retraité-es et nous avons porté nos efforts sur 4 organisations où nous constatons de nombreux adhérent-es : SUD PTT, SUD Santé sociaux, SUD Éducation et Sud Collectivités Territoriales. Pour SUD Santé sociaux, une tentative de construction d'une structure des retraité-es il y a quelques années n'a pas abouti. Il est question maintenant de construire une commission des retraité-es, ce qui va dans le bon sens.

En ce qui concerne les Solidaires locaux, une grande difficulté demeure : comment inciter les jeunes retraités des différentes structures existantes localement à continuer leur militance et à adhérer. Apparemment beaucoup semblent se fondre dans la nature et les différents courriers restent sans réponse.

Prochaines réunions :

mercredi 24 octobre 2012

mercredi 12 décembre 2012

mercredi 16 et jeudi 17 janvier 2013

mercredi 13 mars 2013

mercredi 24 avril (C.A.) et AG jeudi 25 avril 2013

mercredi 12 juin 2013

Texte du communiqué de presse adopté par le C.A. de l'UNIRS et envoyé dès le 5 au soir.

UNIRS



Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires

144 Boulevard de la Villette 75019 Paris - Tél : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14

Adresse internet : unirs@solidaires.org - Site internet : <http://www.solidaires.org/>

Communiqué de presse

Paris, le 5 septembre 2012

« Le changement c'est maintenant » : la rediffusion de mauvais films ?

Le Conseil d'Administration de l'Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités Solidaires (UNIRS) a tenu sa réunion « de rentrée » le 5 septembre 2012.

Les élections présidentielles puis législatives ont vu une majorité de nos concitoyens repousser les acteurs d'une politique inégalitaire et injuste au service d'une minorité de privilégiés. Quelques mesures prises par le nouveau gouvernement, en matière fiscale notamment, vont dans le bon sens, mais, pour l'essentiel, il n'y a, jusqu'à présent, aucune

rupture forte avec la politique mise en œuvre depuis trop longtemps. Les « cent jours » du Président Hollande n'ont pas effacé grand chose des « cent jours » du Président Sarkozy.

L'emploi est une revendication fondamentale. Les personnes retraitées voient leurs enfants et leurs petits-enfants de plus en plus souvent précarisés, voire au chômage, au mieux dans l'angoisse du lendemain. Le niveau de chômage est un élément déterminant des rapports sociaux entre les salariés et les employeurs, et l'UNIRS estime que le plein emploi est possible, essentiellement par une réduction du temps de travail. Les gesticulations du ministre du Redressement productif ont déjà fait long feu : le chômage continue d'augmenter, et le nouveau gouvernement continue d'y participer très directement en continuant de priver les administrations, les services publics, les écoles, les hôpitaux, des personnels qui leurs sont indispensables. A la place des « emplois d'avenir » offerts à quelques centaines de milliers de jeunes, qui dureront au mieux trois ans, destinés prioritairement aux administrations, il faut des créations d'emplois stables dans ces services par des créations de postes.

L'emploi est indispensable car il est la seule source de revenu pour toutes celles et pour tous ceux qui ne peuvent vivre que par leur travail. **Un autre partage des richesses est indispensable** ; c'est une revendication première de l'UNIRS. Le « coup de pouce » donné par le gouvernement au SMIC est dérisoire par rapport aux besoins d'une partie de la population. Les personnes retraitées sont de plus en plus nombreuses à ne plus pouvoir vivre décemment avec leur seule petite retraite : c'est le début des conséquences des réformes « courageuses » mises en place par les gouvernements depuis 1993 et, jusqu'à présent, jamais vraiment remises en cause. La honte ne semble même pas atteindre ces « politiques » quand de plus en plus « d'anciens » sont contraints de prendre des travaux saisonniers (où ils concurrencent des jeunes et des chômeurs) pour pouvoir survivre. La semaine bleue qui va bientôt reflourir dans les communes est l'illustration de cette grande hypocrisie. **L'UNIRS maintient son exigence d'une aide à l'autonomie relevant à 100% de la Sécurité sociale et assurée par des services publics à créer.**

Le nouveau gouvernement semble d'ailleurs avoir déjà renoncé à de réels changements : **de fait, il a déjà décidé de continuer d'inscrire la politique française dans les ornières décidées par ses prédécesseurs**, et particulièrement par Nicolas Sarkozy qui a signé avec Mme Merkel le Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance au sein de l'Union économique et monétaire (TSCG). La politique qui sera menée par le gouvernement de Jean-Marc Ayrault sera conforme à ce Pacte budgétaire, c'est-à-dire conforme aux exigences des marchés financiers : les Etats ne pourront avoir un déficit structurel supérieur à 0,5% de leur PIB, même si ce déficit résulte d'investissements publics décidés démocratiquement. Très concrètement ceci signifie qu'à l'avenir les investisseurs publics potentiels ne pourront plus investir et que les grands travaux seront réservés aux principaux opérateurs privés. Déjà Lionel Jospin avait rapidement capitulé au lendemain des élections législatives de 1997 qui l'avaient amené Premier ministre en prenant à son compte le Pacte de stabilité signé quelques semaines auparavant par Chirac et Juppé. Les retraités de l'UNIRS se souviennent qu'ensuite, et en conséquence directe, se sont multipliées, par exemple, les « ouvertures du capital » des entreprises publiques et leurs privatisations. En 2012, François Hollande candidat avait précisé qu'il ne ratifierait pas le Pacte sans l'avoir renégocié de façon substantielle sur trois points : la possibilité pour la BCE de financer directement les Etats, la mise en place d'euro-obligations et des mesures de relance de la croissance en Europe. Dès le sommet européen des 28 et 29 juin il a accepté de ratifier le Pacte sans avoir obtenu de quelconques avancées sur ses trois impératifs annoncés. Ce premier renoncement engage fortement l'avenir : il maintient, davantage encore, la France sous la dépendance des marchés financiers.

Les retraités de l'UNIRS ont le sentiment de revoir les scénarios de quelques vieux films où le « changement » annoncé n'arrive pas, où les promesses faites ne sont pas tenues. Ceci les confirme dans l'idée que le changement ne pourra résulter que de l'intervention déterminée et fédérée d'une majorité de salariés, de retraités, de chômeurs et de précaires. Il serait vain de geindre et de se lamenter sur le manque de détermination du gouvernement à tenir ses quelques promesses : il appartient aux organisations syndicales de donner du poids à leurs revendications. L'UNIRS participera à la traditionnelle journée appelée par les UCR de retraités, cette année le 11 octobre, en sachant que cette manifestation ne sera en rien décisive. Ce qui est encore nécessaire aujourd'hui, c'est un appel large et fédérateur qui puisse peser effectivement face aux acteurs économiques et financiers qui ont toujours l'essentiel des pouvoirs.